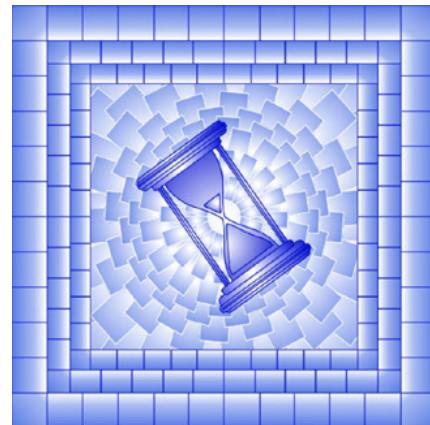


N° 62F0014M au catalogue
ISSN 1706-7731
ISBN 978-0-660-79098-5

Guide technique de l'Indice des prix des services d'architecture, de génie et de services connexes, 2025



Date de diffusion : le 24 octobre 2025



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros suivants :

- | | |
|---|----------------|
| • Service de renseignements statistiques | 1-800-263-1136 |
| • Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants | 1-800-363-7629 |
| • Télécopieur | 1-514-283-9350 |

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « Contactez-nous » > « [Normes de service à la clientèle](#) ».

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, les entreprises, les administrations et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par le ministre de l'Industrie, 2025

L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'[entente de licence ouverte](#) de Statistique Canada.

Une [version HTML](#) est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Guide technique de l'Indice des prix des services d'architecture, de génie et de services connexes, 2025

1 Introduction

L'Indice des prix des services d'architecture, de génie et de services connexes (IPSAGC) mesure la variation trimestrielle des prix de divers types de services d'architecture, de génie, ainsi que d'arpentage et de cartographie, au Canada. L'IPSAGC est un indicateur de l'activité économique du groupe Architecture, génie et services connexes et peut également être utilisé comme outil pour évaluer le rendement, surveiller les coûts, évaluer les contrats et effectuer des comparaisons repères. Il est aussi utilisé par le Système canadien des comptes macroéconomiques pour établir des estimations de la valeur ajoutée réelle dans l'industrie et pour mesurer les variations de la productivité.

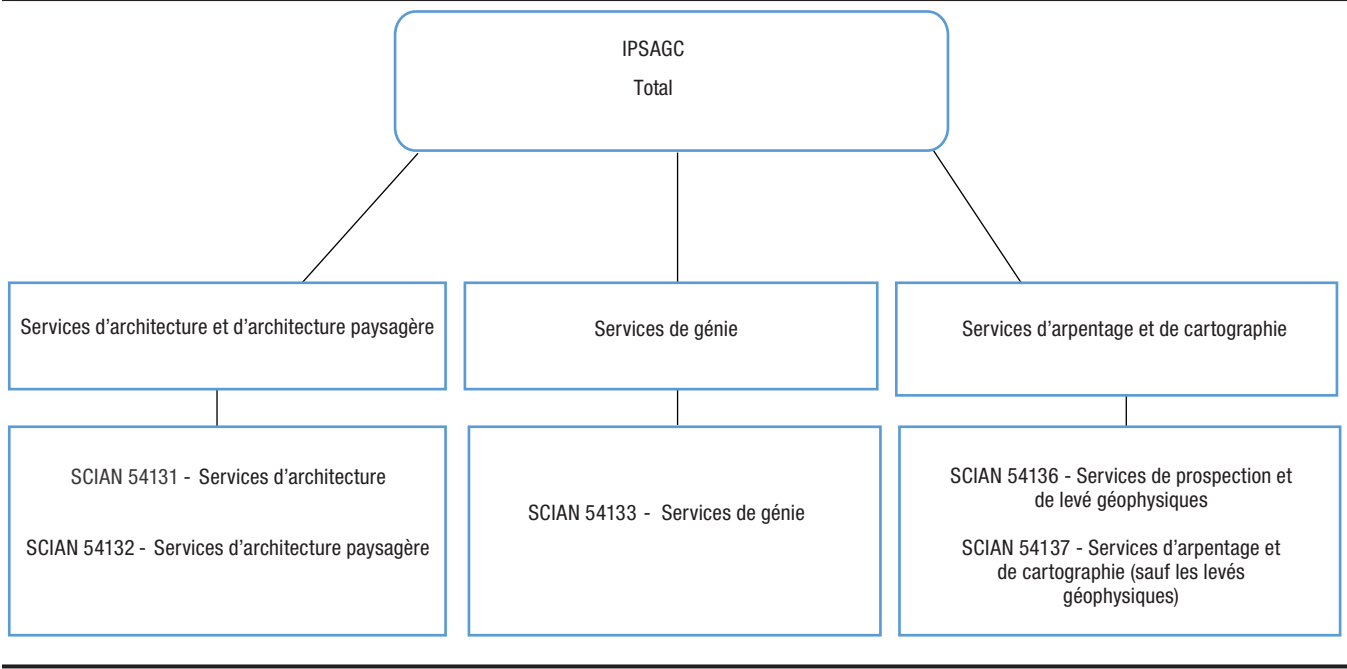
Le groupe [5413](#), Architecture, génie et services connexes du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) comprend les établissements qui fournissent des services de conception de structures, de dessin technique, d'inspection de bâtiments, d'aménagement paysager, de prospection, de levé, d'arpentage et de cartographie, d'essai en laboratoire et sur le terrain, de design d'intérieur, de design industriel et de design graphique, et d'autres services spécialisés de design.

Aux fins de l'IPSAGC, les services sont répartis entre cinq classes :

- [SCIAN 54131](#) : Services d'architecture
- [SCIAN 54132](#) : Services d'architecture paysagère
- [SCIAN 54133](#) : Services de génie
- [SCIAN 54136](#) : Services de prospection et de levé géophysiques
- [SCIAN 54137](#) : Services d'arpentage et de cartographie (sauf les levés géophysiques)

L'IPSAGC est une agrégation de ces cinq industries de services. Une agrégation est créée pour les services d'architecture et d'architecture paysagère en regroupant des données des industries comprises dans les codes [54131](#) et [54132](#) du SCIAN (pour chaque établissement séparément). Une deuxième agrégation est créée pour les services d'arpentage et de cartographie en regroupant les codes [54136](#) et [54137](#) du SCIAN. Les données relatives à chaque industrie de services sont recueillies séparément au moyen d'un questionnaire.

Figure 1
Aperçu de la structure d'agrégation de l'IPSAGC

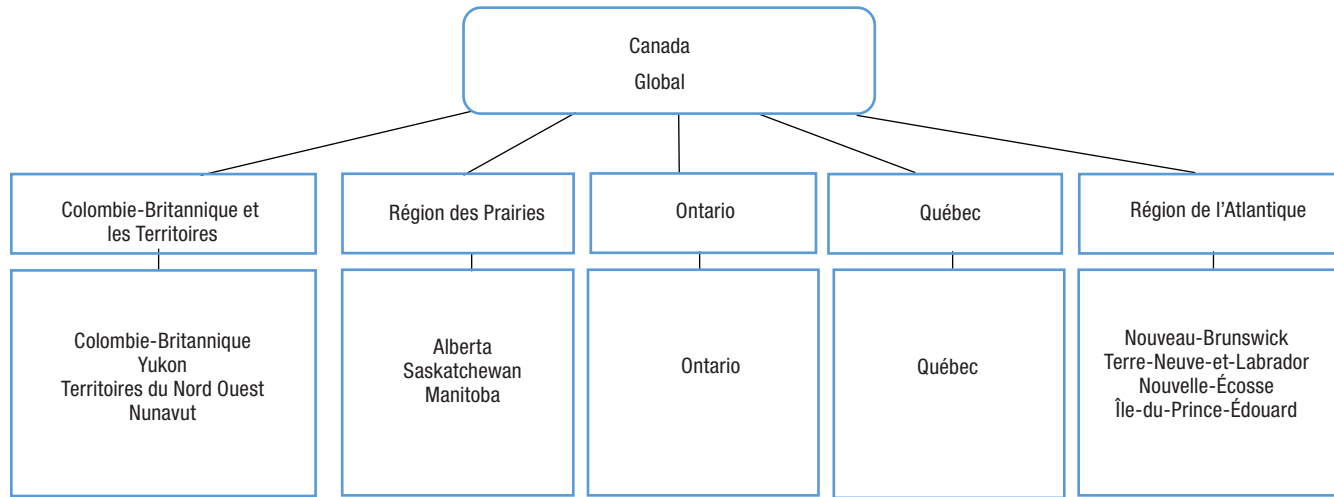


La collecte des données pour l'IPSAGC se déroule sur une période de huit semaines qui commence le 15^e jour (ou le jour ouvrable suivant) du deuxième mois de chaque trimestre civil¹.

Les indices sont publiés aux niveaux national et régional. Pour chaque région géographique (Colombie-Britannique et les territoires, région des Prairies, Ontario, Québec et région de l'Atlantique), les données sont publiées pour les services d'architecture et d'architecture paysagère, les services de génie, les services d'arpentage et de cartographie et pour l'IPSAGC agrégé global.

1. Pour l'IPSAGC, la collecte du premier trimestre (T1) commencera le 15 février ou le jour ouvrable suivant, le T1 englobant janvier, février et mars, et elle se déroulera sur une période de huit semaines. Ce cycle se poursuit pour chaque trimestre subséquent.

Figure 2
Aperçu de la répartition géographique de l'IPSAGC



Afin de suivre le prix de services de qualité constante au fil du temps, l'enquête adopte la méthode de l'établissement du prix d'un modèle. Pour établir un contrat modèle, on demande aux répondants de choisir et de préciser un contrat pour lequel leur entreprise a effectué des travaux au cours des deux dernières années. Ce contrat doit également être représentatif du travail typique effectué par l'entreprise. Chaque trimestre, on demande aux répondants de fournir des estimations du nombre d'heures (ou d'unités) et des taux facturables de leur entreprise pour chaque niveau de main-d'œuvre directe si leur entreprise présentait une nouvelle soumission pour le contrat au cours du trimestre en question. Grâce à ce modèle, on cherche à recueillir des détails réalistes concernant des éléments du prix, comme le coût de la main-d'œuvre directe, les frais généraux, les bénéfices et les autres coûts directs applicables, d'un projet type. L'objectif est de surveiller la variation des prix des services d'architecture et de génie ou d'arpentage et de cartographie au fil du temps.

L'annexe A définit les principaux concepts utilisés pour l'élaboration de l'IPSAGC.

2 Sources de données

2.1 Processus d'échantillonnage

La base de sondage pour les services d'architecture, de génie, d'arpentage et de cartographie est constituée de tous les établissements compris dans le Registre des entreprises² (RE) de Statistique Canada qui sont classés sous le code [5413 du SCIAN](#). La probabilité de sélection est fondée sur la méthode d'échantillonnage de Poisson séquentielle avec probabilité proportionnelle à la taille³.

L'échantillon a été mis à jour pour la dernière fois en 2024 à l'aide des données du RE pour 2023. La population cible de cette enquête est constituée de tous les établissements du groupe Architecture, génie et services connexes qui appartiennent aux cinq classes du SCIAN énumérées à la section 1 et se trouvent dans les cinq régions indiquées dans la même section, sauf les établissements qui contribuent aux 10 % inférieurs des revenus totaux de chaque groupe de services, province et territoire, qui sont exclus de la base de sondage de cette enquête. Les seuils ont été calculés par province/territoire⁴, étant donné que la taille selon le revenu des établissements peut différer entre les provinces/territoires, même à l'intérieur du même groupe.

La taille d'échantillon visée pour cette enquête était de 700 établissements, ce qui représente 55 % de la population cible. La taille totale de l'échantillon a d'abord été répartie entre chaque groupe de deux façons : au moyen du nombre d'établissements et au moyen du revenu total du groupe.

2.2 Prix

Les données pour l'IPSAGC sont recueillies au moyen d'une enquête trimestrielle auprès des établissements qui ont fourni des services d'architecture, de génie, d'arpentage ou de cartographie au cours de l'année où l'échantillon a été sélectionné.

Aux fins de la mesure de la variation des prix, l'unité de mesure peut être un contrat complet ou une partie de contrat. Étant donné que les prix seront généralement fondés sur un modèle ou une estimation plutôt que sur des transactions récurrentes réelles, les substitutions de services seront limitées.

La substitution sera nécessaire si l'entreprise n'offre plus de services semblables à ceux décrits au moment de la création du contrat modèle. Si le contrat modèle original devient désuet, l'entreprise peut en préciser un nouveau. Bien que des ajustements puissent être apportés de temps à autre, le modèle devrait demeurer statique tant qu'il est représentatif du travail typique effectué par l'entreprise. En gardant constantes les caractéristiques du contrat modèle, cette méthode permet de calculer le prix d'un service de qualité constante. Ce prix d'un service de qualité constante est ensuite intégré aux estimations du PIB en dollars constants provenant du Système canadien des comptes macroéconomiques (SCCM).

2.3 Révisions

À chaque diffusion, les données du trimestre précédent peuvent avoir été révisées. Ces révisions surviennent lorsque des données tardives sont recueillies auprès d'un établissement qui n'avait pas répondu auparavant. L'indice n'est pas désaisonnalisé.

2. Le Registre des entreprises (RE) est le répertoire central de données de base de Statistique Canada sur les entreprises et les établissements ayant des activités au Canada.

3. La probabilité de sélection de l'unité i est donnée par
$$\pi_i = \frac{nx_i}{\sum_{i=1}^N x_i}$$
, où la base de sondage se composant de N unités, n correspond à la taille d'échantillon souhaitée et x_i , au revenu de l'unité i .

4. Les provinces et les territoires sont agrégés en cinq régions géographiques qui figurent à la section 1, les données étant publiées aux niveaux national et régional.

2.4 Pondérations

Les pondérations utilisées pour l'IPSAGC proviennent des données sur le revenu conservé dans le Registre des entreprises de Statistique Canada. La répartition du revenu est présentée en pourcentage du revenu total d'un établissement affecté à chaque catégorie de services. Ces pourcentages sont ensuite appliqués aux données obtenues du RE pour obtenir une valeur pour chaque industrie de services par établissement. Les trois industries de services sont par la suite pondérées ensemble au moyen des pondérations des revenus correspondant à la proportion que représente l'industrie dans le [SCIAN 5413](#) pour obtenir l'IPSAGC. Les pondérations sont mises à jour grâce à une mise à jour du panier qui a généralement lieu tous les cinq ans.

3 Estimation de l'indice et agrégation

3.1 Introduction

L'IPSAGC est fondé sur un échantillon fixe, le panier de services étant fixe et les variations de prix de ces services étant mesurées au fil du temps. L'IPSAGC est calculé pour la période en cours et comparé à la période de base, afin de mesurer la variation des prix. Les estimations sont produites en calculant une moyenne pondérée des prix relatifs selon l'industrie. L'IPSAGC est un indice de Lowe⁵, qui est disponible aux niveaux national et régional.

3.2 Calcul des agrégats élémentaires

À la première étape d'agrégation, les prix relatifs sont agrégés au moyen d'une moyenne géographique non pondérée pour constituer un indice de prix pour chaque type de services (services d'architecture et d'architecture paysagère, services de génie et services d'arpentage et de cartographie), pour un établissement particulier. Dans le cas de l'IPSAGC, l'agrégat élémentaire se situe au niveau de l'établissement, du type de service et de la région géographique. Ces agrégations initiales sont appelées les indices de prix élémentaires.

3.3 Compilation des indices agrégés de niveau supérieur

Les indices de prix élémentaires sont ensuite agrégés pour les établissements de la même industrie de services à l'aide d'une moyenne arithmétique pondérée appelée formule de Lowe. Les pondérations pour chaque indice au niveau de l'industrie sont mises à jour selon la période de base du prix attribuée à chaque établissement des services d'architecture et de génie ou d'arpentage et de cartographie.

L'indice pour l'industrie j est donné par :

$$I_j^{t/0} = \sum_i s_{j,i}^{0b} \times \frac{p_{j,i}^t}{p_{j,i}^0}$$

Si nous permettons que :

$p_{j,i}^t$ indique le prix pour l'établissement i , dans l'industrie j dans la période t .

$p_{j,i}^0$ indique le prix pour l'établissement i , dans l'industrie j , dans la période de base 0.

$I_j^{t/0}$ indique l'indice de prix pour l'industrie j .

$s_{j,i}^{0b}$ indique la pondération actualisée selon les prix attribuée à chaque établissement i , dans l'industrie j ,

$$\text{où } s_{j,i}^{0b} = \frac{p_{j,i}^0 q_{j,i}^b}{\sum_i p_{j,i}^0 q_{j,i}^b}$$

Au niveau le plus élevé d'agrégation, l'indice global est calculé en prenant une moyenne arithmétique pondérée des indices au niveau de l'industrie, où les pondérations correspondent aux revenus actualisés attribués à chaque industrie.

5. Il s'agit d'un indice de prix qui mesure la variation proportionnelle entre les périodes 0 et t de la valeur totale d'un panier déterminé de biens et de services, dans les cas où la période de référence des prix et des quantités n'est pas la même.

Dans ce cas, l'IPSAGC total est calculé comme suit :

$$IPSAGC^{t/0} = \sum_j s_j^{ob} \times I_j^{t/0}$$

Si nous permettons que :

$$s_j^{ob} \text{ indique la pondération actualisée attribuée à chaque industrie } j, \text{ où } s_j^{ob} = \frac{\sum_i p_{j,i}^0 q_{j,i}^b}{\sum_j \sum_i p_{j,i}^0 q_{j,i}^b}$$

3.4 Mises à jour du panier

Les pondérations des revenus des établissements sont révisées sur une base régulière, afin de rendre compte de l'activité économique. Les pondérations des revenus attribuées à chaque établissement au moment de la sélection demeurent fixes entre les mises à jour du panier. Pour l'IPSAGC, cela se produit tous les cinq ans. Les mises à jour du panier comprennent l'ajustement des pondérations des revenus et la mise à jour de l'échantillon, grâce à l'ajout ou à la suppression d'établissements, afin de veiller à ce que la population cible soit représentée avec exactitude par l'indice. Les prix recueillis à partir du nouvel échantillon formeront une nouvelle série d'indices reposant sur les pondérations révisées.

La mise à jour du panier a eu lieu au moment de la diffusion des données du premier trimestre de 2024.

Au moment de l'introduction d'un nouveau panier, les estimations historiques sont enchaînées à celui-ci, afin de préserver les variations historiques d'une période à l'autre. À cette fin, on calcule un coefficient d'enchaînement pour chaque série d'indices; ce coefficient représente le ratio entre la nouvelle série d'indices pendant la période de chevauchement et l'ancienne série d'indices. Ce coefficient d'enchaînement est appliqué ensuite aux séries de données historiques, afin de les faire monter ou baisser pour qu'elles se situent au niveau du nouvel indice. À l'heure actuelle, la période de chevauchement de l'IPSAGC correspond au quatrième trimestre de 2023.

Concept	Définition
Période de base	Période pour laquelle un indice est fixé à 100. La période de base pour l'IPSAGC est 2018.
Contrat	Un document ayant force de loi qui consigne l'entente conclue entre un client et une ou plusieurs autres parties en vue de fournir les biens ou les services spécifiés, habituellement pendant une période particulière, en contrepartie de la rémunération spécifiée (prix).
Main-d'œuvre directe	Coût total de la main-d'œuvre fournie par tout le personnel professionnel, technique et administratif du fournisseur de services qui participe à un projet particulier. Le taux de facturation horaire pour chaque niveau de classification de la main-d'œuvre directe peut être indiqué sous forme de taux salarial direct, de taux de rémunération directe du personnel ou de taux facturable.
Prix	Montant facturé à un client pour un contrat particulier au cours d'un exercice donné.
Taux facturable	Le prix facturé par unité utilisée dans le calcul du prix fondé sur le temps de travail consacré à un projet. Normalement, il s'agit d'un taux horaire facturé à un client en contrepartie de services. Les taux facturables comprennent les coûts indirects et les bénéfices en plus des coûts de main-d'œuvre de base.
Frais généraux	Coûts liés au fonctionnement général et à la maintenance d'un cabinet professionnel qui ne peuvent pas être imputés directement à un projet. Habituellement, le coût total de la main-d'œuvre directe d'un projet couvre toutes ces dépenses soit au moyen d'un multiplicateur des dépenses salariales directes ou d'un poste de dépenses de personnel directes.
Population cible	Tous les établissements du groupe des services d'architecture, de génie et des services connexes classés sous les codes suivants du SCIAN : 54131 , 54132 , 54133 , 54136 , 54137 , tous les établissements qui ont contribué aux 10 % inférieurs des revenus totaux de chaque groupe de services et province étant exclus de la base de sondage